Le gouvernement polonais a décidé le 8 juin de la fermeture provisoire de douze mines, devenues l'épicentre de l'épidémie de Covid-19. Cette décision provoque des remous politiques.

Mercredi 10 juin au matin, le chef du gouvernement polonais Mateusz Morawiecki est intervenu à la radio de Katowice pour rassurer mineurs, syndicats et charbonnages. Il a assuré que « tous les travaux d'entretien » seraient mis en œuvre pour que les mines demeurent exploitables à leur reprise.

Deux jours avant, la décision de mettre à l'arrêt temporairement douze mines, annoncée par Jacek Sasin, ministre des biens de l'État, avait nourri de sévères critiques. Celui-ci avait pourtant garanti que « *tous les mineurs recevraient 100 % de leur salaire* ». Au premier rang des critiques, Solidarność, syndicat majeur en Pologne, a immédiatement demandé que le Premier ministre « *reprenne l'exploitation minière sous sa supervision personnelle* ».

Le syndicat s'est particulièrement attaqué à la gestion de Sasin, en soutenant que « *toute personne ayant une connaissance élémentaire du fonctionnement des mines de houille sait que de telles installations ne peuvent être arrêtées du jour au lendemain* ».

L'extrême-droite polonaise, derrière Krzysztof Bosak, membre du Mouvement national, a aussi annoncé un rassemblement samedi 13 juin à Katowice, « *pour la défense des mineurs, des mines et de la Silésie* ».

Les mines concernées par la fermeture provisoire sont 10 des 14 lieux d'extraction de l'entreprise PGG, et 2 des 5 houillères du groupe JSW. Ces deux entreprises devront attendre 3 semaines avant la reprise de leur activité. Solidarność s'inquiète aussi des modalités de paiement des mineurs, puisque selon le syndicat, « *facturer ces coûts à PGG tout en privant la société de la possibilité de générer des revenus leur entraînerait une perte d'environ 500 millions de zlotys en un mois* ».

La fermeture des mines, même provisoire et indemnisée pour les mineurs, est un sujet sensible en Pologne, qui dépend à 80 % du charbon pour sa production d'électricité. Mais la mesure est devenue impérative, le virus se propageant plus rapidement dans les mines, notamment dans les vestiaires et les douches. Selon les données des sociétés charbonnières au lundi 8 juin, rapportées par Wiadomosci, 4 999 mineurs ont contracté le Covid-19, soit plus de la moitié des 9 790 personnes infectées en Silésie.

> Le coronavirus s'est propagé chez les mineurs de Silésie